

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le 16 OCT. 2025

ID : 026-212601439-20251014-2025_55-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE

Séance du 14 Octobre 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	13
Présents	10
Pouvoir	02
Votants	12
Pour	12
Contre	00
Abstentions	00

Date de la convocation
07/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq-----
le 14 octobre à 19 H 00-----
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.
Présents : AGERON Jérémy, BORRAS Isabelle,
CETIER Nicolas, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE
Dominique, ORLOWSKI François, THOMAS Monique,
VALENÇON Jérémy, VALLERANT Jacques.
Absents excusés : BERNARD Daniel, RIOU Gaëtan et
ROSTAING Marc
Pouvoirs : BERNARD Daniel à VALENÇON Jérémy et
ROSTAING Marc à CETIER Nicolas
Secrétaire de séance : BORRAS Isabelle :

N° 2025-55

OBJET : Mandats ORPI pour vente de terrains à bâtir

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de vente de 6 lots de terrains à bâtir dans le cadre du lotissement « Le Coteau » accepté par le PA 26143 24 00001 du 10/01/2025.

Après avoir étudié l'offre de mandats simples de vente de l'agence immobilière ORPI, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- autorise Madame le Maire à signer les mandats de vente et tout autre document ou avenant nécessaires à l'exécution de cette décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE – 2, Place de Verdun-BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également se faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits par les conseillers municipaux présents ou représentés. Extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,
Le 16 octobre 2025

Le Maire,
Agnès GENTHON

